



Conférence de consensus 3 et 4 décembre 2009

Quel avenir pour le réseau d'eau non potable de Paris ?

Paris a la particularité de disposer, depuis le XIX^e siècle, d'un double réseau garantissant la fourniture d'eaux de qualité différente : l'eau potable, destinée à la consommation humaine et l'eau non potable, eau brute prélevée notamment en Seine, utilisée principalement pour le lavage et l'arrosage du domaine public. Ce double réseau constitue un patrimoine très spécifique à Paris.

Pour autant, la forte réduction des besoins en eau non potable depuis ces vingt dernières années, ainsi que la vétusté relative des installations qui sont dédiées à sa distribution, conduisent la Ville de Paris à s'interroger sur l'évolution de ce double réseau et à organiser une Conférence de consensus à ce sujet pour l'accompagner dans sa réflexion et l'aider à définir une orientation pour le futur.

Qu'est ce qu'une conférence de consensus ?

Inspirée d'un modèle danois né au milieu des années 1980, une conférence de consensus est une méthode de consultation et de débat ayant pour finalité d'aider à la prise de décision. **Cette méthode consiste à faire auditionner par un jury des experts intervenant sur une thématique spécifique et venant d'horizons très divers.** Ces auditions sont ouvertes et peuvent donc être suivies par un large public, permettant un débat et de multiples interactions avec la salle. Au cours de ce débat, les experts exposent et discutent leurs travaux d'analyse à partir des questions préalablement construites par l'institution organisatrice.

À l'issue de ces auditions, le jury, réuni à huis clos, doit élaborer de manière indépendante et objective une série de préconisations concrètes à destination de l'institution. La synthèse de ces recommandations doit apporter une réponse précise à chacune des questions énoncées au départ et fait notamment l'objet d'une restitution publique, à laquelle est également conviée la presse, clôturant l'ensemble des travaux.

La conférence de consensus s'inscrit dans une volonté d'améliorer les pratiques sur un sujet donné ; c'est à la fois un bilan des connaissances et une aide à la décision. La conférence de consensus permet d'approfondir les pratiques démocratiques sur des questions d'intérêt général.

Pourquoi un réseau d'eau non potable à Paris ?

À côté de son réseau d'eau potable, la capitale dispose d'un réseau d'eau non potable, spécificité parisienne héritée de l'époque haussmannienne. Cette eau est produite à partir de trois usines prélevant l'eau de la Seine et du canal de l'Ourcq. Son traitement se limite à une filtration grossière, préalablement à sa distribution sur l'ensemble de Paris via un réseau spécifique.

La quasi-totalité de l'eau non potable distribuée est consommée par trois services municipaux pour l'alimentation des lacs et rivières des bois et l'arrosage des espaces verts, le balayage et le lavage des trottoirs, des caniveaux et des chaussées et pour le curage des égouts. Les autres utilisateurs publics ou privés de l'eau non potable ne représentent que 2 % de la consommation : arrosage de certains parcs publics de l'Etat, production et distribution d'eau glacée pour la climatisation, usages industriels divers. Il convient donc d'insister sur cette particularité, qui distingue Paris de toutes les autres villes françaises qui n'utilisent que de l'eau potable pour l'ensemble des usages urbains recensés.

Suite à des évolutions techniques et réglementaires, la consommation de l'eau non potable dans la Ville a diminué de plus de 50 % depuis vingt ans. A la différence du réseau d'eau potable, le réseau d'eau non potable n'a pas toujours bénéficié d'entretien préventif ou de travaux de renouvellement suffisants. Au regard de l'état de ce réseau, de la baisse de la consommation et de son faible rendement, la question de son avenir est ainsi posée depuis plusieurs années.

Pourquoi une conférence de consensus relative à l'eau non potable ?

Le réseau d'eau non potable parisien fait partie intégrante du patrimoine de la Ville. Le Conseil de Paris a d'ailleurs eu l'occasion d'affirmer, à plusieurs reprises, son attachement à ce réseau. Aujourd'hui, son mauvais état nécessite de lourdes réparations pour en garantir la pérennité et en assurer le bon fonctionnement. **La Ville de Paris a donc engagé une réflexion sur l'avenir de son réseau d'eau non potable, au regard de préoccupations environnementales qui sont au cœur de sa réflexion.**

Pour cela, la Ville souhaite que cette question fasse l'objet d'une large concertation et d'un débat public préalable. **La conférence de consensus envisagée devra contribuer à aider la Ville à définir sa position et sa stratégie quant aux évolutions possibles en matière de consommation d'eau non potable et d'usages de son réseau.** En tout état de cause, cette réflexion se devra d'être globale, non seulement en s'insérant dans celle plus large du Grand Paris, mais également en tenant compte de toutes les qualités d'eau à disposition (potable, non potable, pluviale, usée) ainsi que de toutes les dimensions du sujet (technique, environnementale, économique, patrimoniale, historique et culturelle).

Quelles que soient les préconisations formulées, les éléments de sensibilisation de l'opinion par rapport aux évolutions à donner à ce double réseau de distribution d'eau, se devront d'être appréhendés.

Le jury, composé d'une douzaine de membres, devra offrir une complémentarité de vues et d'approches pour que les positions adoptées, selon un processus d'élaboration consensuelle, reflètent un souci de l'intérêt général et débouchent sur des moyens d'action réalisables. La Ville entend ainsi y mêler les compétences d'architectes, d'hydrologues, d'historiens, d'intellectuels, d'acteurs économiques, de représentants d'associations environnementales, de membres des instances de démocratie participative mises en place par la Ville, etc.

L'animation de ces deux journées sera en outre confiée à une personnalité extérieure à la Ville, choisie pour sa capacité à structurer les débats et pour sa proximité « culturelle » avec l'enjeu de fond posé et le dispositif de concertation retenu.

Afin de valoriser ce travail de réflexion et de concertation portant sur un sujet de gestion publique qui mêle à la fois une forte technicité et d'importants enjeux en terme de développement urbain durable, la Ville publiera des actes de cette conférence.

Des questions pour nourrir le débat

- ▶ Dans une visée prospective, quels pourraient être les usages et les usagers envisageables de l'eau non potable dans un avenir plus ou moins proche ?
- ▶ Au regard de l'utilisation possible de différentes qualités d'eau sur le territoire parisien (eau potable, non potable, pluviale et usée), quelles sont les alternatives possibles à l'utilisation de l'eau non potable qui permettraient à la fois de tenir compte des aspects techniques, financiers, écologiques et culturels liés à son usage actuel ?
- ▶ Plus particulièrement et en conséquence, quelle place donner à la récupération des eaux pluviales - et pour quels usages également ?
- ▶ Quels usages des infrastructures du réseau en tant que tel peuvent-ils être imaginés dans une zone urbaine dense telle que Paris à l'horizon 2020 et au-delà ?
- ▶ Quelles stratégies de mise en œuvre doivent être privilégiées ?
- ▶ Quelles actions envers les usagers pourraient être envisagées pour accompagner les évolutions potentielles ?

Jury

- * **Jacques THEYS**, Directeur scientifique et directeur adjoint de l'Institut Français de l'Environnement (IFEN) ;
- * **Sabine BARLES**, Urbaniste, Professeur des Universités, Institut français d'urbanisme (Paris VIII) ;
- * **Olivier COUTARD**, Socio-économiste, Directeur du Laboratoire Techniques, Territoires et Sociétés (LATTS), CNRS ;
- * **Monique LABBE**, Architecte, Vice-Présidente de l'AFTES (Association française des tunnels et de l'espace souterrain) ;
- * **Thierry MAYTRAUD**, Hydrologue, Responsable des études à la Direction de l'eau et de l'assainissement du Conseil général de Seine-Saint-Denis ;
- * **Marc LAIME**, Journaliste, Conseil en politiques publiques de l'eau, Membre de l'Observatoire parisien de l'eau ;
- * **Serge ORRU**, Directeur général de WWF - France ;
- * **Simon TEXIER**, Historien de l'architecture, Maître de conférences à l'Université de Paris-Sorbonne (Paris IV), Equipe de recherche sur l'histoire de l'architecture moderne (ERHAM) ;
- * **Catherine TRICOT**, Architecte et journaliste ;
- * **Pierre ROUSSEL**, Président de l'Office international de l'eau (OIEau) ;
- * **Michel CANTAL-DUPART**, Architecte ;
- * **Laure NERON**, Représentante des Conseils de quartier ;
- * **Bernard IRION**, Chambre de commerce & d'industrie de Paris, Vice-président de la délégation de Paris, chargé des projets territoriaux, de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- * **Samuel COLIN**, Elève-ingénieur de l'Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ;
- * **Maria Giuseppina BRUNA**, Représentante du Conseil parisien de la jeunesse.



Conférence de consensus

Jeudi 3 décembre 2009

Vendredi 4 décembre 2009

Quel avenir pour le réseau d'eau non potable de Paris ?

P R O G R A M M E

Conférence de consensus

Quel avenir pour le réseau d'eau non potable à Paris ?

Jeudi 3 décembre 2009

Auditorium de l'Hôtel de Ville (entrée au 5 rue de Lobau, Paris 4^e arrondissement)

Animation : Hélène COMBE, Observatoire de la Décision Publique

Accueil (8h30 - 9h)

Introduction de la conférence (9h – 9h30)

- ▶ Ouverture de la conférence par **Anne LE STRAT**, Adjointe au Maire de Paris, chargée de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des canaux
- ▶ Intervention de **Hamou BOUAKKAZ**, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative
- ▶ Présentation du réseau d'eau non potable à Paris par **Olivier JACQUE**, Chef du Service Technique de l'Eau et de l'Assainissement à la Ville de Paris

Première session (9h30 - 12h30) - **L'eau non potable, enjeux**

▶ **Les enjeux sanitaires de l'eau brute**

Charles SAOUT, Chef du bureau de la qualité des eaux au ministère de la santé

▶ **Les enjeux économiques relatifs au réseau d'eau non potable**

Sonia GUELTON, Economiste, Maître de conférence, Institut d'urbanisme de Paris

François CARLIER, Directeur adjoint du département des études et de la communication, UFC - Que choisir

Pause café

▶ **Les enjeux environnementaux**

▶ **La gestion de la ressource en eau en Ile de France**

Jean-Baptiste BUTLEN, Adjoint au chef du service de l'eau et des milieux aquatiques, DIREN Ile-de-France

▶ **De l'influence de l'évolution du climat sur la ressource en eau en milieu urbain**

Florence HABETS, Chargée de recherche, Ecoles des Mines de Paris

▶ **Le bilan environnemental du service d'eau non potable à Paris**

Olivier MULLER, Senior manager, PricewaterhouseCoopers

Pierre BOYER, France Nature Environnement

▶ **Le concept de durabilité appliqué au double réseau**

Bernard BARRAQUÉ, Directeur de recherche, CNRS

Pause (12h30 - 14h)

Deuxième session (14h - 15h30) - **Regards croisés sur les doubles réseaux en France et ailleurs**

▶ **Panorama des doubles réseaux dans le monde**

Guillem CANNEVA, Enseignant-Chercheur, Responsable du laboratoire Gestion de l'eau et de l'assainissement - ENGREF Montpellier

▶ **L'expérience de la Ville de Marseille**

Jean-Yves GUIVARCH, Directeur du service de l'eau et de l'assainissement, Communauté urbaine de Marseille

▶ **La distribution d'eau brute par la Société du canal de Provence**

Jacques PLANTEY, Directeur Général, Société du Canal de Provence

Pause café (15h30 - 16h)

Troisième session (16h - 18h30) - **L'avenir du réseau d'eau non potable : Perspectives et alternatives**

▶ **Panorama des usages futurs**

Roberto BERTILOTTI, Directeur général, PROLOG Ingénierie

Jean-Claude DEUTSCH, Professeur en hydrologie, Centre d'enseignement et de recherche Eau Ville Environnement (CEREVE), Ecole des Ponts et Chaussées

▶ **Les alternatives au réseau d'eau non potable**

Bernard de GOUELLO, Chercheur, CEREVE-ENPC

▶ **Quelle ville, demain ? Quels besoins en eau ?**

Eric LAPIERRE, Architecte

Christiane BLANCOT, Directrice des études, Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

Solenn GUEVEL, Architecte, Maître assistante à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Bordeaux

Conférence de consensus

Quel avenir pour le réseau d'eau non potable à Paris ?

Restitution des travaux de la Conférence de Consensus

en présence de Anne LE STRAT, adjointe au Maire de Paris, chargée de l'eau,
de l'assainissement et de la gestion des canaux

Vendredi 4 décembre 2009

à 16h30

Maison de l'Europe (35-37, rue des Francs-Bourgeois, Paris 4^e arrondissement)